



mention ENERGIE

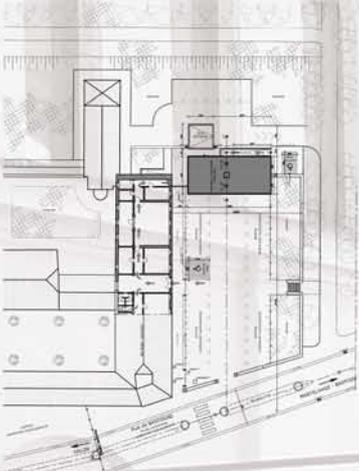


Extension de la maison communale d'Attert

Maître d'ouvrage : Administration communale d'Attert

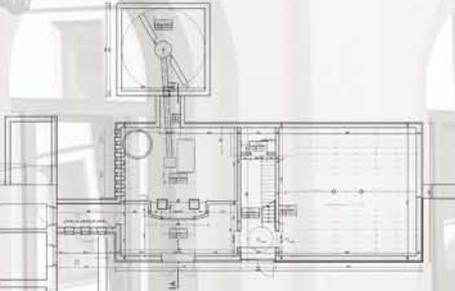
Auteur de projet : Alinea ter - Benoît Giaux

Localisation : Attert

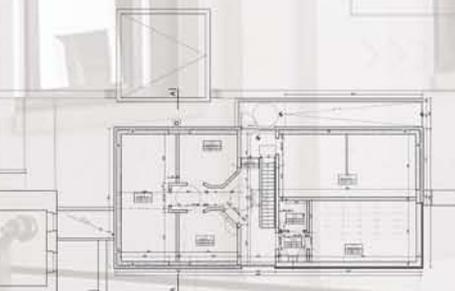


Adossé à un ensemble classé du XVIII^{ème} siècle et restauré précédemment par le même bureau d'architecture, l'extension de la maison communale comprend des bureaux, des espaces dédiés au stockage des archives et les locaux techniques.

Cette extension était notamment nécessaire pour mettre en service un réseau de chaleur et une chaudière à plaquettes de bois qui assure le chauffage de l'ensemble des bâtiments existants, avec des possibilités de raccordement d'autres bâtiments communaux voisins (école, cafétéria, bureaux divers...).



Les différents corps du bâtiment existant présentent des volumes sous toitures à versants d'expressions multiples (simple versant, double versant, versants pyramidaux, croupes et pans coupés notamment). Le choix volumétrique s'est dès lors porté sur la réalisation d'un volume à toiture plate pour éviter toute assimilation au bâtiment existant.



La différence de niveau du terrain choisi permet à la fois d'enterrer les fonctions techniques aveugles (chaufferie, archives et silo à plaquettes) et de localiser les bureaux à l'étage, bénéficiant ainsi d'une vue sur l'arrière-plan largement boisé.

Outre la disposition des locaux techniques partiellement enterrés et la superposition d'une partie des bureaux au dessus de la chaudière bois pour bénéficier des déperditions thermiques du local, l'isolation des parois a été particulièrement poussée. Le calcul du niveau d'isolation global est de K26.

La ventilation du bâtiment est assurée par une ventilation mécanique contrôlée (VMC) à double flux avec récupération de chaleur et dispositif de free cooling nocturne.

